Le total fédéral de \$3,420,799,600 comprend un montant provisoire de \$1,720,799,600 pour la série XVII des obligations d'épargne du Canada, souscrites au 31 mai 1963 par le Département des valeurs de la Banque du Canada. Ce chiffre sera rectifié lorsqu'on sera en possession des rapports complets. La rectification des chiffres de 1961 (tableau 7) est attribuable à un redressement analogue par rapport à la série XVI de 1961.

La série XVII est remboursable en 1976 et assurera un rendement moyen de 5.11 p. 100 aux obligations gardées jusqu'à échéance. L'intérêt est payable annuellement, au taux de $4\frac{1}{2}$ p. 100 durant les trois premières années, de 5 p. 100 durant les trois années subséquentes et de $5\frac{1}{2}$ p. 100 durant les huit autres années. Le rendement moyen de 5.11 p. 100 se compare favorablement aux sommets antérieurs, soit 4.98 p. 100 en 1959, 4.71 en 1960 et 4.60 en 1961. La série XVII comportait plusieurs des mêmes caractéristiques intéressantes offertes jusqu'ici. Les obligations pouvaient s'enregistrer au nom d'adultes, d'enfants, de successions ou de fiduciaires ou d'administrateurs testamentaires; on les vendait en coupures variant de \$50 à \$5,000, jusqu'à un maximum de \$10,000 par acheteur. Comme dans le cas de toutes les autres obligations d'épargne, elles sont encaissables n'importe quand à leur pleine valeur nominale et avec les intérêts accumulés.

7.—Ventes d'obligation d'épargne du Canada, 1946-1962

Nota.—Les chiffres des émissions de 1946 à 1961 se rapportent au total des emprunts, i.e. soit à la fin de l'année ou à la date de clôture dans l'année ou l'année subséquente. Le chiffre de la série XVII (1962) se rapporte au 13 mai 1963, sous réserve de rectification sur réception de toutes les données.

Série	Souscripteurs	Maximum par souscripteur	Total	
	nombre	\$	\$	
Série <u>I,</u> 1946	1,248,444	2,000	535, 285, 550	
Série II, 1947	910.742	1,000	287,733,100	
Série III, 1948	862,686	1,000	260, 491, 150	
Série IV, 1949	1.015,579	1,000	320,200,000	
Série V, 1950	963,048	1,000	285,600,000	
Série VI, 1951	986,900	5,000	394,642,400	
Série VII, 1952	982,274	5,000	380,761,100	
Série VIII, 1953	1,267,506	5,000	850,548,900	
Série IX, 1954	1,175,264	5,000	800,540,900	
Série X, 1955	1,180,000	5,000	729,100,000	
Série XI, 1956	1,242,250	5,000	853, 810, 150	
Série XII, 1957	1,293,163	10,000	1,216,711,900	
Série XIII, 1958	1,179,198	10,000	923,697,450	
Série XIV, 1959	1,486,794	20,000	1,536,050,60	
érie XV, 1960	1,274,058	10,000	961,048,60	
Série XVI, 1961	1,402,004r	10,000	1,100,283,95	
érie XVII, 1962	1,685,756	10,000	1,720,799,60	

Les opérations provinciales de financement se sont élevées à \$860,060,800 en 1962 et comprennent \$422,784,000 d'emprunts directs et \$437,276,800 d'émissions garanties par la province au bénéfice des services publics, des municipalités et des écoles. Hormis toutes les opérations provinciales de financement à court terme (de moins d'une année), représentées par les bons du Trésor émis par le Manitoba et la Saskatchewan, les emprunts obligataires directs des provinces en 1962 ont été les suivants:

Province	Mois	Montant	Province	Mois	Montant
·		\$			\$
Saskatchewan Nouvelle-Ecosse Ontario Québec Saskatchewan* Manitoba* Saskatchewan Terre-Neuve Québec Nouveau-Brunswick	FévrierFévrierMarsMarsMarsMarsAvrilAvrilJuillet	10,000,000 60,000,000 60,000,000 11,600,000 20,184,000 15,000,000 11,000,000 50,000,000	Nouveau-Brunswick. Nouvelle-Ecosse. Saskatchewan. Ontario. Nouveau-Brunswick. Québec. Île-du-Prince-Édouard. Total.	Octobre Octobre Novembre Novembre	15,000,000 15,000,000 60,000,000 5,000,000 60,000,000 2,500,000

^{*} Obligations d'épargne provinciales, série II.